

## Reconnaissance botanique

### Objectif :

- Permettre à tout salarié de pouvoir identifier les végétaux les plus utilisés en espaces verts et, le cas échéant, découvrir les végétaux nouveaux et rares

### Contenu :

- Connaissance des végétaux.
- Les résineux.
- Les feuillus.
- Apprécier les risques en fonction de la résistance à la rupture des bois selon les espèces rencontrées. Pouvoir reconnaître sur pied ou sur échantillon 25 arbres feuillus et conifères.
- Dans l'objectif de l'accès au titre de qualification P 141, la reconnaissance du nombre d'arbres sera supérieure

**Module permettant au stagiaire de passer l'E140 et E141 de la reconnaissance élagage délivrés par Qualipaysage et l'UNEP**

### Moyens pédagogiques :

Supports papiers, vidéoprojecteur, reconnaissance des espèces sur sites arborés

### Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

### Intervenants :

Antoine TACQUARD ☆ Entreprise SYLVA TECHNIC ☆ WILLER SUR THUR

**Durée :** 3 Jours

**Dates :** 17 février, 22-23 mai 2012

**Lieu :** CFPPA du Haut Rhin – Rouffach + site arboré

### **Tarif 2012 :**

<b><u>Statut</u></b>	<b><u>Tarif 2012</u></b>
Chef d'exploitation cotisant au VIVEA *	88 €
Salariés cotisant au FAFSEA	0 € (prise en charge totale par le fond de formation si renvoi du bulletin d'inscription FAFSEA )
Autres fonds de formation (AGEFOS, OPCA2, OPCALIA...)	440 €

\* si prise en charge par le comité VIVEA et justificatif de cotisation à jour.